

Objectifs de la Formation

CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE :

La formation CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie a pour but de permettre à la/au stagiaire d'acquérir les compétences sanctionnées par le diplôme du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e). C'est un(e) spécialiste capable :

- d'exécuter des techniques esthétiques :
 - o Réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté
 - o Réaliser une épilation
 - o Réaliser une prestation bronzage UV
 - o Réaliser un maquillage visage et décolleté
 - o Réaliser des soins esthétiques et des maquillages des mains et des pieds.
- De réaliser des missions d'accueil, de conseil et de vente :
 - o Accueillir, prendre en charge et prendre congé du ou de la client(e)
 - o Conseiller et vendre des produits et/ou des prestations
 - o Mettre en valeur des produits et/ou des prestations
- D'organiser et de gérer son activité :
 - o Gérer les rendez-vous
 - o Gérer les stocks
 - o Gérer le poste de travail
 - o Gérer les encaissements

Option spa praticien

Complémentaire à la formation CAP ESTHETIQUE 1 AN, la spécialisation Spa praticien a pour but de permettre à la/au stagiaire en formation CAP 1 an d'acquérir la maîtrise des techniques de soins du corps – spa aujourd'hui exigée pour postuler à un poste d'esthéticien(ne)-spa praticien(ne) en spas urbains, spas hoteliers, thalassothérapie, centre de vacances, etc...

La spécialisation de spa praticien vise à former de réels professionnels maîtrisant tous les aspects du métier du spa : Le ou la titulaire du titre de Spa Praticien est un(e) spécialiste capable :

- Réaliser des techniques de soins dispensés en spa :
 - Modelages du monde (japonais, suédois, balinais, etc...)
 - Enveloppements
 - Gommages
- Réaliser des missions d'accueil, de vente-conseils et d'encaissement
 - Accueillir, prendre en charge et prendre congé du ou de la client(e)
 - Conseiller et vendre des produits et/ou des prestations
 - Mettre en valeur des produits et/ou des prestations
- Participer au bon fonctionnement d'un spa et des différentes installations (hammam, balnéoesthétique...)
 - Appliquer les procédures d'hygiène et de nettoyage des cabines de soins et des installations
 - Organiser et gérer son poste de travail

Cette formation donne lieu à un titre homologué par l'Etat enregistré au RNCP sous le code NSF 330t, arrêté du 10 août 2012. (formation de niveau IV)

Débouchés de la Formation

Le ou la titulaire du **CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie option Spa praticien** exerce son activité d'esthéticien(ne) – spa praticien(ne) polyvalente en :

- instituts de beauté
- spas urbains
- spas hoteliers,
- centres de thalassothérapie
- centres de bien-être
- centres d'esthétiques spécialisés (épilation, bronzage...)
- établissements de tourisme...
- En établissements de soins/convalescence/réadaptation

Public

Le **CAP en 1 an option spa praticien** s'adresse aux personnes de plus de dix-huit ans et aux adultes en reconversion professionnelle (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires d'un diplôme de niveau V minimum et reconnu par l'Education nationale.

Pré-requis

Comme pour toutes les formations du domaine de l'esthétique et du spa , le/la futur(e) stagiaire doit disposer d'un certain nombre d'aptitudes, notamment :

- Etre attiré(e) par l'univers des soins esthétiques, de la cosmétique, du spa et des soins du corps (modelages, enveloppements,etc...)
- Etre conscient(e) que le métier nécessite de toucher les gens et ne pas y être réticent
- Etre capable de faire preuve de douceur et d'empathie
- Etre en mesure de coordonner les mouvements des bras.

Durée

La formation du CAP en 1 an se déroule sur 1 année scolaire (31 semaines de cours) et l'Option Spa Praticien se déroule sur 1 jour et demi de formation sur 28 semaines de cours et 6 semaines de cours à temps complet.

(Au mois de juin, les 3 dernières semaines, les horaires impartis à l'option sont réservés à des révisions du CAP).

Date de début de la formation : 28 août 2017

Date de fin de la formation : 30 septembre 2018

Les cours ont lieu du lundi au vendredi en période scolaire, à raison de 7h00 par jour.

La formation de CAP esthétique comprend également 60 jours de stage en entreprise, répartis comme suit :

- 15 jours (3 semaines) à Toussaint
- 5 jours (1 semaine) à Noël
- 15 jours (3 semaines) en février
- 10 jours (2 semaines) à Pâques
- 15 samedis

L'option Spa praticien comprend également 40 jours de stage en entreprise en fin de formation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre pour le CAP et pour l'option spa praticien :

- Alternance de cours théoriques et de cours pratiques
- Mises en situation avec jeux de rôle pour la vente
- Travaux pratiques professionnels avec mise en situation

La formation est assurée par une équipe pédagogique de professeurs diplômés dans leurs spécialités respectives.

L'école dispose de salles de techniques esthétiques entièrement équipées (matériel et produits) ainsi que d'un institut et d'un spa d'application.

Contenu

CAP ESTHETIQUE

Le programme que nous dispensons est le programme du CAP Esthétique Cosmétique National (diplôme d'Etat de niveau V), établi par l'Education Nationale. Ce programme comprend un domaine professionnel (techniques esthétiques, vente, CMP, sciences appliquées, dessin, PSE) et un domaine général (mathématiques, sciences physiques, EPS, français, histoire-géographie). Les personnes titulaires d'un autre titre de niveau V au minimum (CAP, BEP, BP, Bac,...) sont dispensées du domaine général.

L'enseignement a lieu de septembre à juin. Il se répartit entre des périodes de formation à l'école et des périodes de stages en entreprise, selon un calendrier remis à l'élève en début d'année.

Domaine Professionnel CAP : 1036h (avec dispense EG) ou 871h (sans dispense EG)

TECHNIQUES ESTHETIQUES DE BASE

518h en cas de dispense d'enseignement général

353h en cas de non dispense d'enseignement général et en cas d'option technique complémentaire

Soins du visage adaptés aux différents types de peau : techniques manuelles et techniques avec appareils

Épilations : toutes zones et tous types de cires (cire chaude, cire tiède, avec ou sans bandes...)

Manucurie : beauté des mains et beauté des pieds, pose de vernis

Maquillage : jour, soir, ...

Travaux Professionnels en Institut d'Application

SCIENCES APPLIQUEES - 320h

Sciences appliquées aux protocoles de techniques esthétiques

Biologie générale et biologie appliquée : la peau, les ongles, les muscles, les os...

Cosmétologie : les matières premières, les produits finis...

Dermatologie : les dermatoses, les manifestations allergiques...

Technologie des appareils et des petits instruments

Hygiène, locaux professionnels, Réglementation

VENTE CONSEIL / CMP - 66h

Techniques de Vente avec argumentation orale (mises en situation)

Rédaction de fiches techniques...

CMP : Droit du travail, Formes juridiques d'une entreprise, Formes de Distribution...

ARTS APPLIQUES - 66h

A partir d'un thème donné, réalisation d'un projet de maquillage ou de publicité.

PSE (PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT) - 66h

Les cycles du sommeil, les normes électriques, les pictogrammes de sécurité...

Domaine Général*CAP : 165h

FRANÇAIS : Compréhension de textes, résumés, rédactions

MATHEMATIQUES : Algèbre, géométrie, fonctions, statistiques, calculs commerciaux...

SCIENCES PHYSIQUES : Etude de la matière, électricité, acoustique...

HISTOIRE-GEOGRAPHIE : Connaissance du monde contemporain

ANGLAIS** : Enseignement essentiellement oral dont le but est de permettre à l'élève de comprendre un client et de le conseiller.

EPS** : Badminton, course à pied...

**Les élèves titulaires d'un diplôme (CAP, BEP, Bac...) sont dispensés de l'enseignement général.*

***Les adultes en reconversion professionnelle sont dispensés de cet enseignement.*

Stages en entreprise CAP : 420h

Le référentiel du CAP prévoit 12 semaines de stages obligatoires, réparties pour moitié en institut de beauté et pour moitié en parfumerie. Ces périodes de stage ont lieu selon un calendrier remis à l'élève en début d'année : elles ont lieu pour partie les samedis et pendant les vacances scolaires pour la formation accélérée en 1 an. Ces stages ont pour but de permettre à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe, d'appréhender l'entreprise dans ses diverses fonctions, ses contraintes, ses structures son organisation. Ils font l'objet d'un dossier présenté par le candidat à l'examen. Pendant les stages, l'élève reste sous la responsabilité de l'école qui signe avec l'entreprise d'accueil une convention de stage. L'élève est alors encadré par un tuteur qui organise et contrôle son travail.

Option Spa praticien : 490 heures

Techniques Spa Praticien en zone sèche et en zone humide : 267 heures

- Modelage Californien – 14h
- Soins jambes légères - 12h
- Tous gommages corps - 7h
- Soins amincissants (enveloppements, modelage amincissant, etc...) – 14h
- Drainage esthétique corps et visage -21h
- Réflexologie plantaire -12h
- Modelage suédois – 21 h
- Hydrothérapie – 13h
- Modelage japonais – 21h
- Head spa (modelage du cuir chevelu) – 6 h
- Auyrveda – 21h
- Modelage Balinais – 21h
- Modelage aux pierres chaudes – 14h
- Sport massage – 21h
- Modelage femmes enceintes – 14h
- Modelage aux Tampons de Siam – 14h
- Deep massage – 21h

Mise en situation professionnelle au spa école -147 heures

Enseignement théorique : 76 heures

- Biologie (la peau, les circuits sanguins et lymphatiques...),
- Etudes des circuits énergétiques,
- Cosmétologie (les actifs, l'aromathérapie...),
- Technologie (Etude des appareils, des locaux et des règles d'hygiène...),
- Vente (techniques de vente spécifiques au spa),
- Connaissance de l'environnement professionnel,
- Initiation au Feng Shui
- Anglais professionnel adapté au spa

Stages en entreprise SPA PRATICIEN : 280 heures

La formation de spa praticien prévoit 8 semaines de stage en entreprise en fin de formation.

Ce stage a pour but de permettre à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe, d'appréhender l'entreprise dans ses diverses fonctions, ses contraintes, ses structures, son organisation. Il fait l'objet d'un rapport de stage et d'une évaluation par le maître de stage selon la grille officielle d'Elegance Spa Académie.

Suivi et évaluation

Tout au long de la formation, les élèves sont évalués par les professeurs : interrogations écrites, mise en situation professionnelle lors d'un sketch de vente par exemple, réalisation d'une technique esthétique/spa en temps limité, etc... Les élèves sont ainsi évalués et notés par leurs formateurs. Dans le cadre du CAP esthétique, ces notes et commentaires font ensuite l'objet de bulletins semestriels.

Les professeurs utilisent notamment les annales d'examen ou bien des sujets proches de ceux rencontrés lors des jurys afin de mettre les élèves dans les mêmes conditions et ainsi pouvoir évaluer leurs compétences avec des grilles d'évaluation spécifiques.

Un CAP blanc est organisé chaque année aux mois de février/mars pour entraîner les élèves en conditions réelles.

Les enseignements de l'Option Spa praticien sont évalués en Contrôle Continu par les formatrices en cours et en spa d'application et par le maître de stage selon des grilles d'évaluation spécifiques et ces notes et commentaires font ensuite partie de leur dossier de formation.

Modalités d'Examen

Le règlement d'examen du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est le suivant :

EPREUVES	COEFF	FORME	DUREE
<u>UNITES PROFESSIONNELLES</u>			
EP1 – Techniques Esthétiques	7	Pratique	3h30
Prévention Santé Environnement	1	Ecrit	1h00
EP2 – Vente de Produits et de Prestations de Services	3	Oral	30 min
Connaissance du Milieu Professionnel			
EP3 – Sciences et Arts Appliqués à la Profession	4	Ecrit	3h00
<u>UNITES GENERALES</u>			
EG1 - Français	1.5	Ecrit	2h
Histoire-Géographie	1.5	Oral	15 min
EG2 – Mathématiques / Sciences Physiques	2	Ecrit	2h00
EG3– EPS	1		
<u>EPREUVE FACULTATIVE</u>			
Langue Vivante Etrangère		Oral	20 min

La formation spa praticien est évaluée en contrôle continu des connaissances autour de 4 unités :

(cf référentiel spa praticien)

UC1 : unité de certification « communication professionnelle » composée de deux sous unités

- **UC11 : réaliser une fiche client**
- **UC12 : pratiquer l'accueil, le conseil et le suivi de la clientèle** (3 observations en cours de formation dont 2 au spa d'application de l'école effectuée par les formateurs et 1 sur le lieu de stage effectuée par le tuteur)

UC2 : unité de certification « soins SPA et esthétiques » composée de deux sous-unités :

- **UC21 « gérer l'environnement de la pratique des soins SPA et esthétique »** (3 observations en cours de formation dont 2 au spa d'application de l'école effectuée par les formateurs et 1 sur le lieu de stage effectuée par le tuteur)
- **UC22 : « réaliser différents protocoles »** (3 observations en cours de formation dont 2 au spa d'application de l'école effectuée par les formateurs et 1 sur le lieu de stage effectuée par le tuteur)

UC 3 : unité de certification « vente » (3 observations en cours de formation dont 2 au spa d'application de l'école effectuée par les formateurs et 1 sur le lieu de stage effectuée par le tuteur)

UC4 : unité de certification « gestion » (réalisation d'un dossier prenant appui sur les données recueillies dans l'entreprise d'accueil pour le stage)

L'ensemble de ses notes est examiné par un jury de certification composée de professionnels spa praticiens et spa managers, des formateurs et de représentants du réseau Elégance Spa Académie. Il se réunit deux fois par an, généralement en juin et en décembre/janvier. Ce jury décide de l'attribution du titre Spa praticien aux élèves.

Attestation de fin de formation

L'élève titulaire du CAP esthétique se voit délivrer par l'Education Nationale un diplôme d'Etat. C'est donc ce diplôme qui atteste de sa formation. Une élève non titulaire du CAP n'a pas le droit d'exercer le métier d'esthéticienne et ne peut se voir remettre une attestation de formation au CAP par l'école.

A l'issue de l'option spa praticien (stage compris), l'école délivre à l'élève une attestation de fin de formation comprenant la liste des techniques acquises par l'élève. A noter que la formation spa praticien est une formation reconnue par l'Etat et inscrite au RNCP sous le code NSF 330T (arrêtée du 10 août 2012 publié au Journal Officiel)